

MAIRIE
de
LASSÉРАН 32550

PROVES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2026

Le Conseil Municipal de LASSERAN s'est réuni en séance ordinaire le 3 février 2026 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Arthur BENOIT, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 28 janvier 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Etaient présents : Messieurs Arthur BENOIT, Serge JACQUART, Jean-Claude ESCUBES, François SABATHE, Mathieu ROUMAT

Mesdames Christine BERGES, Caroline MOMBOISSE, Tonia SALAÛN, Danièle SARLET

Absents excusés : Michel SORIANO, Joanne LACAZE

A été nommée **secrétaire de séance** : Caroline MOMBOISSE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 10 DECEMBRE 2025

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : PARTICIPATION MUTUELLE ET PREVOYANCE

Le Conseil Municipal décide de participer à :

- 7 € pour les risques prévoyance sur un régime labellisé
- 15 € pour les risques santé sur un régime collectif

⇒ **Adopté à l'unanimité**

DELIBERATION : NOUVELLE REDACTION DE LA COMPETENCE ET DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE GERS POUR LA MISE EN PLACE DU SPPE

Le Conseil Municipal décide d'inclure :

- la compétence « petite enfance » déjà transférée, les missions complètes du SPPE (Service Public que la Petite Enfance) à la Communauté de Communes de Val de Gers
- d'engager les étapes administratives nécessaire au transfert de compétence conformément aux dispositions du CGCT

⇒ **Adopté à l'unanimité**

DELIBERATION : FIXATION DE LA CONTRE-VALEUR AU TITRE DE LA REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ANNEE 2026

Le Conseil Municipal décide :

- de fixer le montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif au prix de 0.075 €/m³

⇒ **Adopté à l'unanimité**

DELIBERATION : MOTION DNC

Le Conseil Municipal réclame la fin de l'abattage total des foyers, seuls les animaux malades doivent être euthanasiés.

⇒ **Adopté à l'unanimité**

TENUE DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES

8H00 – 10H30 : Arthur BENOIT / Serge JACQUART

10H30 – 13H00 : Mathieu ROUMAT / Tonia SALAUN

13H00 – 15H30 : Danièle SARLET / Caroline MOMBOISSE

15H30 – 18H00 : Arthur BENOIT / Christine BERGES / Jean-Claude ESCUBES

QUESTIONS DIVERSES

1 – Actualité RPI : le cuisinier est muté au 30/03/2025 dans une autre collectivité. Le SIIS recherche un remplaceant.

2 – Commission sécurité : Avis favorable pour l'utilisation de la salle des fêtes

3 – Station d'épuration : Les points de défaillance sont majoritairement mineurs et n'évolue pas de manière négative. La station d'épuration apparait stable dans son fonctionnement.

4 – PLUi : Il devrait être entré en vigueur en juin 2026. Le Conseil Municipal a présenté son projet à Val de Gers avec les contraintes imposées par la loi ZAN, la DDT et les surfaces constructibles accordées à notre commune.

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 00.

Signatures :

Michel SORIANO Absent excusé	Jean-Claude ESCUBES	Serge JACQUART
BERGES Christine	SABATHE François	Joanne LACAZE Absente excusée
BENOIT Arthur	Caroline MONBOISSE	SALAÜN Tonia
Mathieu ROUMAT	Danièle SARLET	